



2019-2021

# STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

## LA CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT DE L'AUDE

## LES RÉALISATIONS

### LES ENGAGEMENTS DU SOCLE RÉALISÉS PAR LE DÉPARTEMENT À LA DEMANDE DE L'ÉTAT

#### Prévenir les sorties sèches pour les jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

Pour éviter la rupture de prise en charge et l'effet couperet de l'atteinte de la majorité pour les jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), il convient d'anticiper l'arrivée à la majorité des jeunes pris en charge par l'ASE et d'établir un diagnostic de leurs besoins. La finalité de cette action est de préparer et accompagner le projet d'autonomie des jeunes.

Pour cela, il convient de mobiliser les dispositifs relevant des Départements et de leur rendre accessibles les dispositifs de droit commun dans le cadre de l'insertion socio-professionnelle, de la scolarité et formation, du logement ou de la santé (notamment mis en œuvre par les Missions Locales, les partenaires de l'hébergement et du logement SIAO, les bailleurs sociaux...).

407  
JEUNES

sont devenus majeurs  
sur la période concernée



79 %

ont été pris en charge  
dans le cadre du référentiel



76 %

ont pu choisir  
leur personne lien au moment du  
passage à la majorité



84 %

ont un logement stable



46 %

ont eu accès à des  
ressources financières



65 %

ont été intégrés dans un parcours  
professionnel et/ou scolaire

## Refonder et revaloriser le travail social au travail de toutes les familles

### 1<sup>er</sup> accueil social inconditionnel de proximité

L'accueil social inconditionnel de proximité consiste à garantir à toute personne rencontrant des difficultés d'ordre social, une écoute attentionnée de la globalité de ses besoins et préoccupations afin de lui proposer le plus tôt possible des conseils et une orientation adaptée, dans le respect du principe de participation des personnes aux décisions qui les concernent.

Le Département de l'Aude s'est résolument engagé dans cette démarche avec une volonté de concrétiser les objectifs de cette définition générale dans les accueils sociaux des **Maisons Départementales des Solidarités (MDS)**, en coordination avec les autres accueils généralistes ou spécialisés (Espaces seniors, MDPH).

## Refonder et revaloriser le travail social au travail de toutes les familles

### Référent de parcours

Le référent de parcours est un professionnel disposant d'une vision globale des interventions sociales qu'il coordonne, en accord avec la personne et en lien avec l'ensemble des intervenants qui l'accompagnent.

Il assure la continuité du parcours d'insertion de la personne accompagnée et la cohérence des interventions qui lui sont proposées.

La collectivité n'a pas attendu la signature de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi pour la période 2019-2021 pour évoquer avec les partenaires sociaux sa volonté de mettre en œuvre un tel dispositif.

Ce projet va à présent être mis en œuvre sur le territoire départemental, en lien avec les principaux partenaires de la collectivité en matière d'accompagnement des usagers.

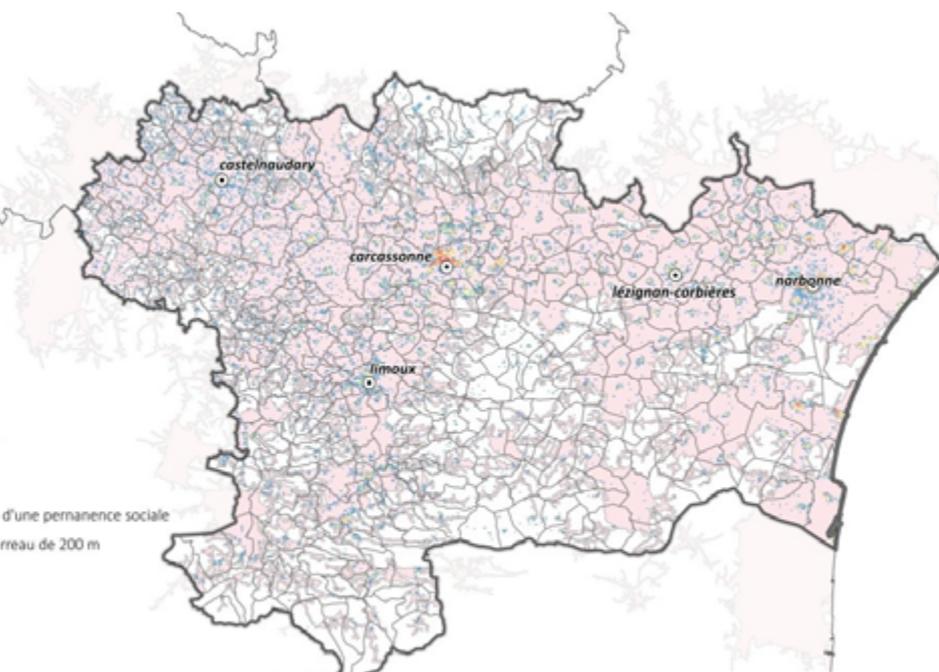


Plus de **99 %** de la population audoise est installée à moins de 30 minutes de route d'une permanence sociale de la collectivité.



### Accessibilité des permanences sociales en moins de 30 mn de voiture

- Département de l'Aude
- Autres départements
- Communes
- Zone à moins de 30 mn d'une permanence sociale
- Densité de population par carreau de 200 m
- moins de 20 habitants
- 20- 50 habitants
- 50- 100 habitants
- 100- 200 habitants
- plus de 200 habitants



Moins de 3000 personnes (0,85 % de la population) à plus de 30 mn de route d'une permanence sociale

## Insertion des allocataires du RSA

### Orientation et parcours des allocataires

Pour réduire les délais d'orientation des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, le Département s'est engagé à faire évoluer les procédures de désignation du référent afin de tendre vers une orientation de l'ensemble des bénéficiaires du RSA soumis aux droits et devoirs vers le bon parcours d'accompagnement, dans un délai d'un mois suivant la notification de l'ouverture du droit à l'allocation.

**Les résultats sont probants :**  
en 18 mois, 5 419 personnes sont entrées dans le dispositif RSA.



**Le délai moyen d'orientation des nouveaux entrants a été divisé par 15.** Il est passé de 167 jours en janvier 2020 à 11 jours en mai 2021.



**Les délais moyens de contractualisation après orientation ont été divisés par 4,** passant de 72 à 17 jours.

## Insertion des allocataires du RSA

### Garantie d'Activité

#### LA GARANTIE D'ACTIVITÉ DÉPARTEMENTALE (GAD)

Dès le mois de septembre 2019 et la signature de la CALPAE, le Département a eu une action volontariste sur ce dispositif. Pour atteindre les objectifs qu'il lui avait été assignés, il a ainsi pris le parti de développer cette thématique sur la base de deux actions complémentaires :

- > L'utilisation immédiate de l'écosystème départemental d'insertion existant
- > L'élaboration puis le lancement d'un appel à projet spécifique **Garantie d'activité** à l'échelle du département afin de conforter le dispositif.

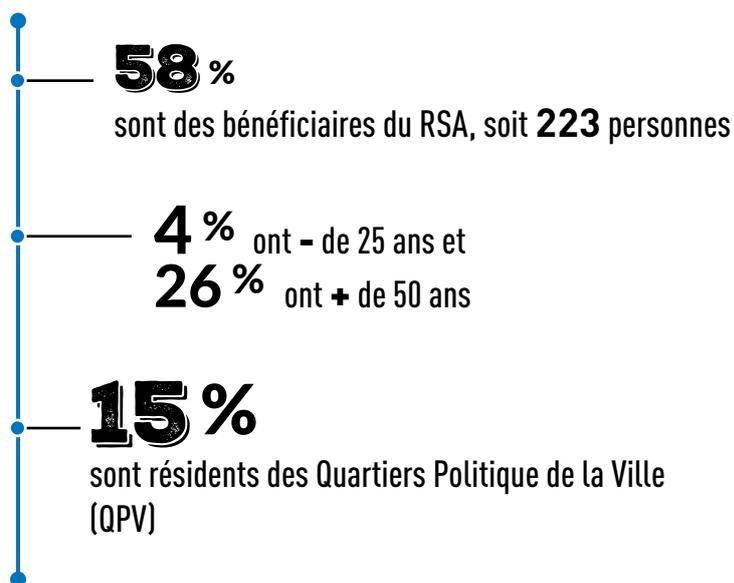
Depuis la signature de la convention, **507 bénéficiaires du RSA ont bénéficié de la garantie d'activité départementale** (189 sur l'année 2019 et 318 personnes pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 mai 2021) démontrant la montée en puissance du dispositif.

### L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Le Département de l'Aude s'est engagé dans ce dispositif auprès de Pôle Emploi dès la fin 2015 et une convention de coopération pour l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi a été signée et renouvelée en 2017 puis 2020.

Le partenariat instauré demeure fondé sur des pratiques d'accompagnement coordonnées entre les travailleurs sociaux du service social départemental et les conseillers professionnels de Pôle Emploi, au service des demandeurs d'emploi confrontés à des difficultés sociales ou personnelles faisant obstacle à leur insertion professionnelle.

**Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, 387 personnes sont entrées en accompagnement global.**



En deux ans (2019 et 2020), ce sont **467 bénéficiaires du RSA qui ont intégré le dispositif commun d'accompagnement global.**

## Mise en place du plan de formation des travailleurs sociaux des conseils départementaux

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté porte un objectif central de renforcement et de valorisation du travail social comme levier majeur de transformation des politiques de prévention et de lutte contre la pauvreté.

La collectivité départementale a toujours eu une attitude proactive en matière de formation de ses agents.



**En deux ans (2020 et 2021), ce sont plus de 450 agents de la collectivité qui ont été formés.**



## LES ENGAGEMENTS À L'INITIATIVE DU DÉPARTEMENT

L'enveloppe du Fonds d'Appui aux Politiques d'Insertion (FAPI), supprimée au 1<sup>er</sup> janvier 2020, a abondé très majoritairement l'enveloppe des crédits consacrés aux initiatives locales, permettant le renforcement des dispositifs existants ou encore l'intégration de nouvelles initiatives favorisant la démarche vers l'emploi des bénéficiaires du RSA et en rapport avec les objectifs globaux de lutte contre la pauvreté.

### Initiative 1

**Construire avec les jeunes en situation de précarité leur projet d'autonomie**

### Initiative 2

**Promouvoir un accès aux droits pour tous**

Qu'il concerne les prestations à caractère financier (minima sociaux, couverture maladie universelle complémentaire...), les droits non monétaires (accueil et accompagnement social, aide juridictionnelle, logement social / hébergement, scolarité) ou les dispositifs intermédiaires de type tarification sociale (des transports, de la cantine...), l'ampleur du non-recours constitue une trappe supplémentaire à pauvreté.

Conscient depuis de nombreuses années de cette problématique, le Département a proposé de développer des actions notamment sur les thématiques suivantes :

- > **Faire valoir ses justes droits** : pouvoir y accéder
- > **Droit à la santé** : lutte contre la désertification médicale, Bus PMI, intervention Médecin du Monde, actions collectives de sensibilisation à l'enjeu d'un bon état de santé,
- > **Droit à la culture et au sport** : chèques passerelles départementaux, sensibilisation des tout-petits à la lecture, ateliers culturels des Lieux ressources insertion, etc.

### Initiative 3

**Rapprocher l'offre et la demande d'emploi**

Alors même que le nombre de demandeurs d'emploi augmente, les entreprises audoises sont confrontées à des difficultés de recrutement en raison notamment de l'inadéquation entre les profils des candidats et les attentes des employeurs.

Ces difficultés ont aussi pour origine la faible attractivité de certains emplois pour les publics en insertion. Les changements engendrés par le retour à l'emploi, supposés ou bien réels, d'une personne bénéficiaire du RSA constituent également un frein à l'emploi.

Cette réalité doit être prise en compte avec pour enjeux de lever les obstacles et de sécuriser le retour à l'emploi.

**Le Département soutient ainsi une palette d'action visant à développer les initiatives de rapprochement entre les bénéficiaires du RSA et des minima sociaux et les entreprises installées dans l'Aude.**

### Initiative 4

**Lutter contre toutes les formes de précarité**

En 2021-2022, le Département continue à mettre en œuvre des actions notamment sur les thématiques suivantes :

- > **Lutter contre la précarité financière**
- > **Lutter contre l'exclusion sociale** et l'isolement par la remobilisation
- > **Lutter contre l'exclusion sociale par un soutien aux femmes victimes de violences.**  
La violence à l'égard des femmes (physique, sexuelle, psychologique ou encore économique) est l'une des formes les plus systématiques et répandues de violation de leurs droits. Si la violence à l'égard des femmes concerne toutes les catégories sociales de la société, son impact peut être plus

ravageur encore sur celles qui sont en situation de précarité ou en risque de l'être.

**Le Département poursuivra son action à destination des femmes victimes de violences.**

- > **Lutter contre la précarité énergétique** avec notamment des actions collectives afin de repérer les publics en situation de précarité énergétique et de les orienter vers les dispositifs adaptés pour la résolution de leurs difficultés.

Pour l'année 2022, le déploiement de l'action Service local d'intervention pour la maîtrise des énergies (SLIME) devrait se poursuivre et s'intensifier.

## Initiative 5

### Agir au bénéfice des plus jeunes

Le Département mène plusieurs actions qui visent à lutter contre le décrochage scolaire des jeunes audois :

- > **Le financement de classes relais**, comme au collège Varsovie à Carcassonne,
- > Le dispositif départemental **internat social** :
  - **développer l'utilisation du dispositif sur les trois internats déjà conventionnés** en renforçant les relations interinstitutionnelles entre les travailleurs sociaux de la collectivité et ceux de l'Éducation nationale.
  - **étudier l'opportunité de l'approfondissement du dispositif sur d'autres territoires** du département non pourvus et qui disposent de collèges avec internats ainsi que des besoins objectifs.
- > **Le financement d'actions dans le cadre des Contrats de Ville** sur les territoires de Carcassonne, Lézignan-Corbières, Limoux ou encore Narbonne.

## Initiative 6

### Améliorer l'efficacité des politiques publiques sociales : observer et agir

Le Conseil départemental, soucieux de maintenir le lien avec les audois doit veiller à prendre en compte les besoins des usagers en développant les méthodes participatives dans l'élaboration et le suivi de nos politiques, et en développant la mission d'observation territoriale de l'**Observatoire Départemental des Solidarités**, véritable outil d'aide à la décision et base d'échanges et de partage avec nos partenaires.

En effet, la fonction d'observation doit permettre, sur la base d'indicateurs robustes et pertinents, d'ame-

ner les partenaires à réfléchir sur les grands enjeux de demain pour notre territoire départemental.

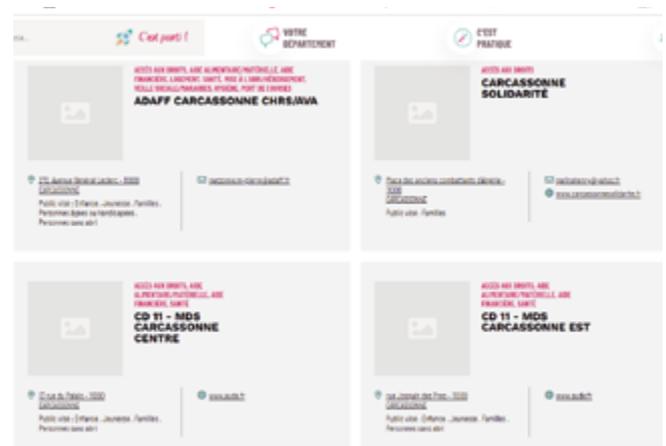
- Créé en réponse à la situation d'urgence de la crise sanitaire de la COVID19, l'outil départemental **plateforme des acteurs sociaux audois** a démontré tout son intérêt dans les situations de crise.

L'objectif était alors d'avoir un outil permettant de connaître le fonctionnement de chaque structure sociale, au regard de l'adaptation nécessaire liée aux conditions sanitaires.

Cette plateforme permet de rechercher par thématique, par secteur géographique et par public, les actions sociales mises en place.

Cet outil peut donc utilement perdurer pour permettre l'interconnaissance et le partage d'informations entre partenaires du champ social, même hors période de crise.

Le Département entamera donc avec les partenaires déjà présents sur l'outil une réflexion afin de connaître leurs attentes et objectifs d'un tel dispositif.



AUDE.FR

# FOCUS

## SUR UNE ACTION EMBLÉMATIQUE POUR 2022

### Initiative 7

#### Vers une école des métiers de l'accompagnement de la perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap

D'ici 2025, la population française comptera 1 million de personnes âgées supplémentaires, dont 100.000 en situation de perte d'autonomie.

Le secteur du grand âge et de l'autonomie, qui concerne également les personnes en situation de handicap, est confronté depuis plusieurs années à d'importantes difficultés de recrutement et de fidélisation des personnels.

À cela s'ajoute un sentiment de perte de sens et d'isolement ressenti par les professionnels, qui estiment ne pas être assez reconnus par la société.

La crise sanitaire a mis en lumière les difficultés que rencontrent les métiers du grand âge et de l'autonomie : déficit de recrutements, effectifs en tension, pénibilité, manque de reconnaissance et d'attractivité...

Les professionnels se sentent dévalorisés, peu reconnus, alors que leurs métiers sont essentiels à l'accompagnement à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap.



Elle conditionne la réussite de la transition démographique.

Le Département de l'Aude, chef de file en matière de Solidarités humaines et territoriales, est particulièrement concerné par cette problématique.

**Il souhaite en faire une opportunité en initiant dès à présent la réflexion autour de la création d'une "école" des métiers de l'accompagnement de la perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap.**

Le Département souhaite ainsi jouer pleinement son rôle d'assembler sur le territoire.

Il ne s'agit nullement de dépasser les compétences de chacun des partenaires de cette thématique (État, Région, Pôle Emploi, organisme de formation, employeurs, etc.) mais au contraire de créer une synergie partenariale qui permettra de réaliser ce projet, sous une forme ou une autre.

Cette initiative bénéficiera à plusieurs niveaux aux habitants du département : au travers de la création d'emplois non délocalisables, par la réalisation de services indispensables à une frange toujours plus importante de la population audoise, en inscrivant le territoire de l'Aude dans une démarche d'excellence de développement d'une filière économique d'avenir.

Ces objectifs sont par ailleurs totalement conformes avec ceux du Pacte Territorial d'Insertion 2021-2025 qui visent notamment à faciliter l'accès à un parcours de formation et de qualification pour les bénéficiaires du RSA.

**L'objectif de la réflexion menée sera ainsi de déterminer les conditions partenariales et opérationnelles de la mise en œuvre d'une telle ambition, afin notamment d'en proposer la forme la plus opportune.**



Le pilotage de l'initiative par le Département vise à adapter la démarche aux spécificités territoriales, sociologiques ou encore culturelles de l'Aude.

En effet, pour être totalement efficace, la réponse apportée doit être ajustée au contexte territorial et l'échelle départementale apparaît comme l'échelon pertinent pour mener une telle réflexion.

Elle s'inscrira par ailleurs notamment dans le prolongement des travaux déjà menés en région au travers du projet OMéGA (pour le grand âge).

Les objectifs seraient multiples pour les personnes concernées et les employeurs notamment :

- > Améliorer la qualité de la prise en charge,
- > Valoriser la filière et les métiers,
- > Fluidifier et diversifier les voies d'accès aux métiers de l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie,
- > Sécuriser la réussite des parcours de formation,
- > Prévenir les ruptures,
- > Renforcer les embauches.

Il s'agira ainsi de développer un écosystème intégré pour permettre au plus grand nombre possible de bénéficier de l'opportunité d'accéder aux métiers du grand âge et de la dépendance.



## DÉPARTEMENT DE L'AUDE

Direction Générale Adjointe  
Solidarités humaines  
- Ingénierie sociale -

Allée Raymond-Courrière  
11000 CARCASSONNE

04 68 11 81 27

[www.aude.fr](http://www.aude.fr)



Département de l'Aude - février 2022